FRC 1.28211 28211

CONVENTION NATIONALE.

Case FRC 12929

COMPTE RENDU

PAR PRIEUR (de la Marne), LECOINTRE, PRIEUR (de la Côte-d'Or) et ROMME,

De ce qu'ils ont reçu et de ce qu'ils ont dépensé pendant leur mission près de l'armée des Côtes de Cherbourg, pendant les mois de mai, juin, juillet de l'an 2 de la République.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

PRIEUR (de la Marne), Lecointre & G. Romme sont partis ensemble de Paris avec deux secrétaires & un postillon; Prieur (de la Côte-d'Or) s'est réuni à eux, avec un secrétaire, vers la fin de mai.

Le 4 juin, Prieur (de la Marne) & Lecointre se sont rendus dans le département de la Manche. Prieur (de la Côte-d'Or) & G. Romme sont restés à Bayeux, jusqu'au 9 juin, qu'ils ont été arrêtés par les révoltés du Calvados & transférés à Caen, où ils ont été incarcérés jusqu'au 29 juillet. Pendant tout ce temps, ils ont été séparés de leurs secrétaires, dont ils ont payé la dépense, tant pour leur nourriture que pour leur retour à Paris, où ils sont revenus eux-mêmes dans les premiers jours d'août.

Dépense commune jusqu'au 4 juin, en voyages, bureau, impression, nourriture, salaire des employés, secours distribués à des indigens.....	2577 l.	
En partant pour la Manche, Prieur (de la Marne) & Lecointre ont pris pour leur dépense séparée.....	1500	
Lecointre a reçu en deux fois...	400	
Total.....	4477 l.	
Dépense de Prieur (de la Côte-d'Or) & de G. Romme, depuis le 4 juin, tant pour eux que pour leurs secrétaires, en nourriture, garde, voyage pour revenir à Paris, ports d'effets, loyer & raccommodage de voiture.....	4032	5
Total de la dépense...	8509 l.	5 s.
G. Romme a reçu de la Tréforerie nationale, au nom de ses collègues, au commencement de mai, 6000 liv.		
Prieur (de la Côte-d'Or), en partant de Paris, a reçu.... 3000	9000	

Il eſt reſté une ſomme de 490 liv. 15 ſ. qui a été dépoſée au comité des inſpecteurs de la ſalle, le 11 ſeptembre.

Certifié véritable, le 2 ventôſe, l'an troiſième.

Signé, Lecointre, G. Romme, C. A. Prieur, Prieur (de la Marne).

Le beſoin du ſervice ayant exigé que la commiſſion fût diviſée, Prieur (de la Marne) & Lecointre ont été chargés d'aller à Coutances, département de la Manche, pour y établir une diviſion dont le travail correſpondroit avec nous à Bayeux, qui reſteroit point central des opérations. En partant, le 2 juin, il leur a été remis par G. Romme, quinze cents livres, avec quatre cents livres que Lecointre avoit déjà reçues: le tout a formé un capital de dix-neuf cents livres. Lecointre ayant été chargé de la dépenſe, il eſt le rendant compte ainſi qu'il ſuit:

1°. Avoir reçu de G. Romme . . .	1900 l.
2°. Avoir reçu du receveur du diſtrict de Coutances, trois mille livres, ſur cette ſomme remis à Prieur (de la Marne), quinze cents livres, pour quoi reſte au comptable ci	1500
3°. Avoir reçu de Prieur (de la Marne), ci	650
4°. Avoir reçu à Rouen, de Bonnet-Meautry, douze cents livres; mais ayant remis à Prieur (de la Marne), trois cents livres, reſte ci	900
5°. Avoir reçu de Pocholle, à Rouen,	150
Total	5100 l.

De l'autre part . . . . . 5100 l.

DÉPENSES.

Pour frais de poste de Bayeux à Coutances, Granville, Avranches & autres communes, tant de ce département que de ceux du Calvados, de la Seine-Inférieure, que pour retour du comptable à Paris, ci	1888 l. 10 f.	
Pour autres frais de poste & paiement à différens couriers, envoyés extraordinairement de Coutances à Paris, de Rouen à Evreux & Vernon, à l'occasion de la rebellion du Calvados; frais de bureau, appointemens de secrétaires, commis, impressions, dépenses de chevaux à notre service, réparation de voiture & harnois, paiement de palfrenier, ports de lettres, &c.; suivant l'état détaillé, remis le 20 juillet 1793 (vieux style), la dépense s'est élevée en tout à . . .	7057 l.	8945 l. 10 f.

Partant il revenoit au comptable ci qu'il a touchés à la tréſorerie nationale, ſuivant le mandat des inſpecteurs de la ſalle. 3845 l. 10 ſ.

Les caiſſes des départemens de la Manche & du Calvados ayant été fermées aux repréſentans, à cauſe de l'état de rebellion où étoient ces adminiſtrations, le comptable avoit fait cette avance de ſes fonds & de ceux qu'il avoit reçus du citoyen Peterville, ſon correſpondant à Liſieux.

Signé, LECOINTRE.

La pénurie des ſubſiſtances dans la commune de Rouen obligea Prieur (de la Marne) à partir pour Paris avec un commiſſaire de cette commune; ſa miſſion a fini à ce voyage.

Il a à rendre compte de la recette par lui faite d'après l'état donné par Lecointre, ainſi que de ſa dépenſe.

RECETTE.

1°. Du receveur du diſtrict de Coutances, quinze cents livres, ci. . . 1500 l.
2°. De Lecointre, trois cents livres, ci 300.

Total de la recette . . . . . 1800.

DÉPENSE.

1°. remis à Lecointre	650 l.		
2°. Pour frais de commission avant mon départ, deux cents livres, ci	200		896 l. 10 s.
3°. Pour frais de voyage de Rouen à Paris. . .	46	10 s.	
Total de la dépense	896	10	
			903 10

Partant Prieur (de la Marne) redoit neuf cent trois livres dont il fera état sur le compte de la mission générale à remplir à la suite de celle-ci.

Signé, LECOINTRE, PRIEUR (de la Marne.)

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Germinal, l'an III.